

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Dupuis-Delcourt, Jules François (1802-1864)
Titre	Expérience de la flotille aérostatique, partie de Montjean le 7 novembre 1824, montée par MM. Dupuis-Delcourt et Richard
Adresse	Paris : Ponthieu : C. Ballard, 1824
Collation	1 vol. (16 p.-[1] f. de pl.) : ill. ; 23 cm
Nombre de vues	21
Cote	CNAM-BIB 8 Ca 13 (1) (P.1) Res
Sujet(s)	Dupuis-Delcourt, Jules François (1802-1864) Richard, Jean-Marie (18..?-18..) Voyages en ballon Ballons -- Essais -- France -- Île-de-France (France) -- 19e siècle
Thématique(s)	Transports
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	06/04/2018
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/123539307
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8CA13.1.1

La Société
Aéronautique tient
réunions tout les Jeudi
à 8 heure du Soir
Salle Six me Saint
Georges 48 bis

Mars 1873

À la bibliothèque des Arts &
Métiers, Rue d'Anatole Seillans

Res in 8° Ca=13

8° Ca 13

TABLE

- 1 : Expérience de la flotille aérostatique, parti de Montjean le 7 novembre 1824, montée par MM. Dupuis-Delcourt et Richard.
- 2 : Essai sur la navigation dans l'air,... par M. Dupuis-Delcourt.
- 3 : Relation du voyage aérien de M. Dupuis-Delcourt.
- 4 : L'éolienne, voiture à voile, par P. Hacquet.
- 5 : Société aérostatique et météorologique de France. Programme. Statuts. Liste des membres.
- 6 : Régates. Embarcations de sauvetage à hélice. Télégraphie électrique. Préservation des câbles sous-marins, par Prosper Meller.
- 7 : Chemins aériens. Projet d'établissement d'un système de locomotion aérienne au moyen de ballons captifs remorqués par la vapeur, par Jules Seguin.
- 8 : La conquête de l'air par l'hélice. Exposé d'un nouveau système d'aviation, par le Vte de Ponton d'Amécourt.
- 9 : Entretien sur les moteurs légers lu à la société de navigation aérienne par M. de Ponton d'Amécourt.
- 10 : Notice sur la direction des ballons par leur propre force d'ascension, par M. de Corteuil.
- 11 : L'aérigation par M. P. Marigny, par opposition à l'aviation. Exposé par M. Delalan-delle, suivi d'une pièce de vers manuscrite "Gloire", par M. Doerti, adressée à M. Petin.

EXPÉRIENCE AÉROSTATIQUE

DE

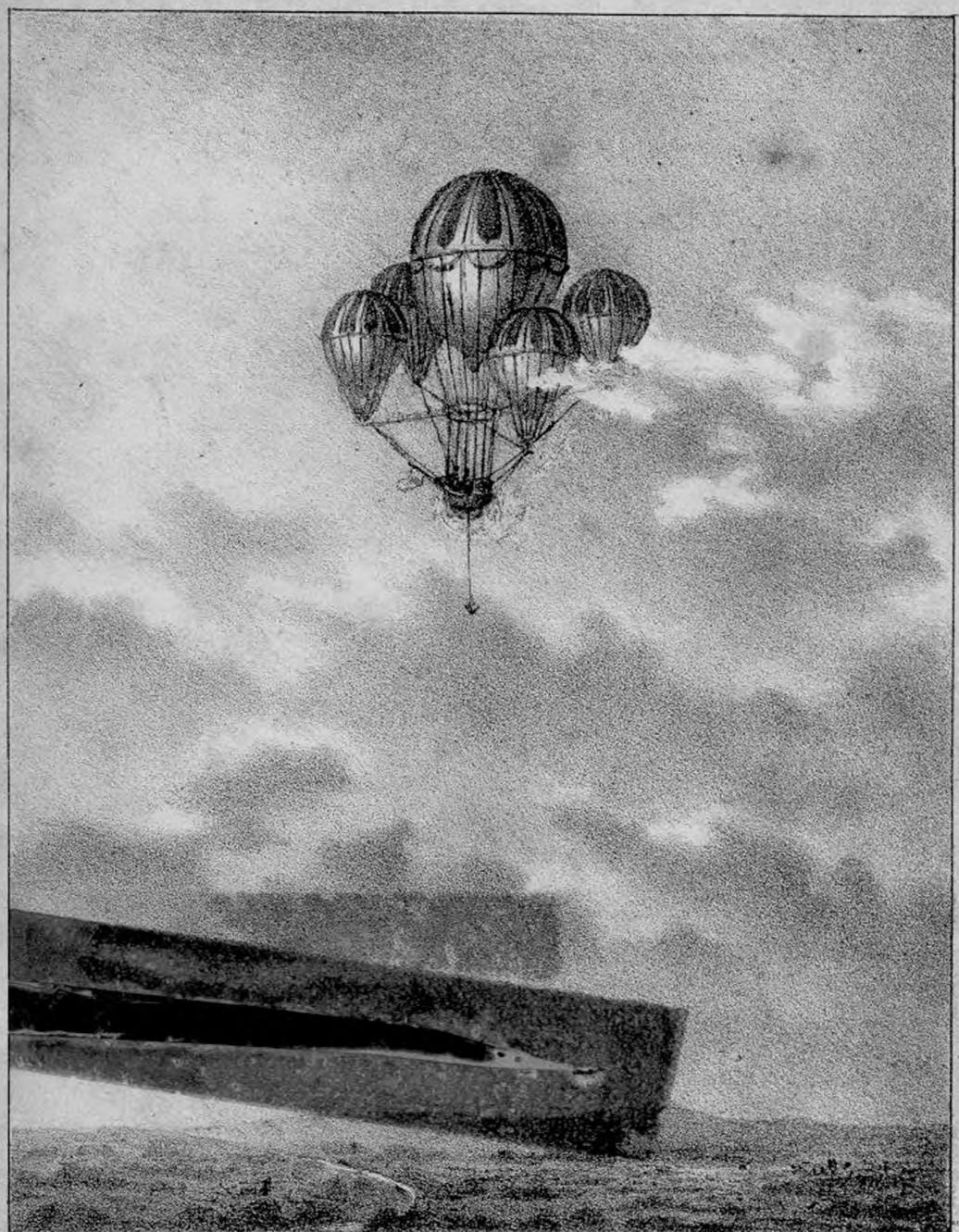
MM. DUPUIS-DEL COURT ET RICHARD.

On trouve chez le même Libraire, les brochures suivantes, de M. DUPUIS DELCOURT :

1^o. **Du Gaz Hydrogène et de son emploi dans le nouveau système d'éclairage, 1825; in-8°.**

2^o. **Mémoire sur l'Aérostation et la Direction Aérostique, 1824; in-4°.**





Lith. de Villain.

Ascension
de M. M. Dupuis Delcourt et Richard.
des Jardins de M^{me} le Duc D'Aumont, à Montjean près Paris.
le 7 Novembre 1824.

EXPÉRIENCE

des 8^e et 13^e
DE LA

FLOTILLE AÉROSTATIQUE,

PARTIE DE MONTJEAN LE 7 NOVEMBRE 1824,

MONTÉE

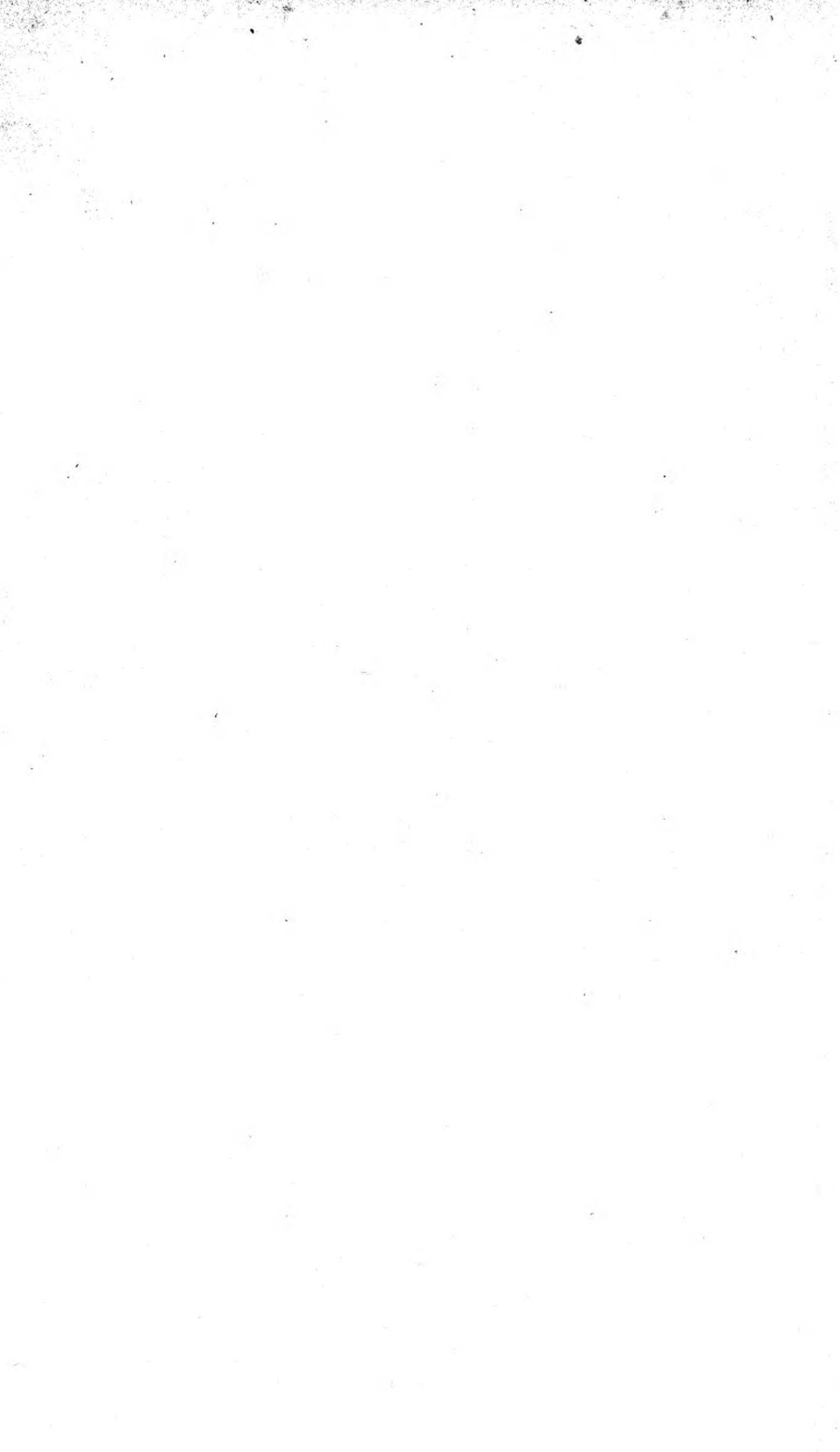
PAR MM. DUPUIS-DELCOURT ET RICHARD.



PARIS,

CHEZ { PONTIEU, libraire, au Palais-Royal, galerie
de bois.
C. BALLARD, imprimeur du Roi, rue J.-J.-
Rousseau, n. 8.

1824.



EXPÉRIENCE

DE LA

FLOTILLE AÉROSTATIQUE.

LA saison des voyages aériens était passée; en effet, le mois de novembre, presque toujours brumeux et sujet à de fréquentes variations de température, est peu favorable à ces sortes de voyages. Cependant, comme mon appareil était depuis long-tems disposé, et que j'éprouvais le chagrin de voir cette expérience différée par toutes sortes de circonstances indépendantes de ma volonté, je résolus de la mettre à exécution le dimanche 7 novembre. Son but n'était nullement la direction. Il ne s'agissait, pour les spectateurs, que d'une ascension, et pour nous, que d'expériences préliminaires d'un essai que je prépare pour arriver à la solution de cette grande question, mais que je ne veux tenter qu'avec l'espoir d'en obtenir, sinon une réussite complète, du moins des résultats plus heureux que ceux qu'on

a obtenu jusqu'aujourd'hui. Je dois dire ici à ce sujet que, bien que les circonstances ne nous aient pas permis de donner à nos essais tout le développement que j'aurais désiré, il ne m'en a pas moins été facile de conclure que la direction est possible, et que pour y parvenir il reste peut-être beaucoup moins à faire qu'on ne le pense communément.

Le tems fut fort incertain toute la journée ; il plut même assez abondamment dans la matinée, et l'humidité était encore très grande à l'instant de notre départ. Les nuages étaient bas ; il ne régnait à terre aucun vent sensible. L'ascension se fit perpendiculairement jusqu'à trois cents toises environ : à cette élévation nous entrâmes dans des nuages qui nous dérobèrent la vue de la terre. Cinq minutes après, nous les eûmes traversés ; mais nous rentrâmes bientôt dans une seconde couche beaucoup plus épaisse que la première. Enfin nous les quittâmes tout-à-fait à sept cents toises, et aussitôt que nous fûmes débarrassés des vapeurs et des brouillards qui les terminaient, une ascension rapide nous fit parvenir à onze cents toises d'élévation. Nous cherchâmes alors à nous

mettre en équilibre et à nous éloigner , par une marche horizontale , du parc de Montjean , que nous voyions toujours par quelques éclaircies de nuages presque perpendiculairement au-dessous de nous. Mais au mouvement de rotation de l'aiguille aimantée , nous ne tardâmes pas à reconnaître que nous ne faisions que tourner , et que nous décrivions dans l'air des lignes courbes qui nous ramenaient presque sur nous-mêmes au bout d'un certain tems. Les vents étaient extrêmement incertains , ou plutôt il ne régnait , à cette élévation , aucun vent fixe , et l'atmosphère n'était agitée que par des tourbillons et des oscillations qui rendaient notre marche horizontale presque nulle. A 5 heures 40 minutes nous étions à neuf cent trente toises , et c'est la hauteur à laquelle nous nous sommes tenus le plus long-tems. Nous avions traversé la Seine au-dessus de Choisy-le-Roi , que nous avions laissé à gauche ; nous remarquâmes parfaitement que nous tournions à la vue de Charenton , dans la vaste plaine qui est entre la Seine et la Marne , et que l'agitation de l'air nous faisait décrire une ellipse qui devait nous ramener vers le point du départ. Le thermomètre était descendu à trois degrés au-dessous de zéro ;

l'hygromètre marquait l'humidité extrême, et la boussole continuait à être agitée par des mouvements qui nous rendaient compte des nôtres.

A la hauteur à laquelle nous étions, nous jugeâmes que le rayon de pays qui s'offrait à nous était d'environ dix lieues, ce qui nous donnait un horizon dont la circonférence devait être de soixante à quatre-vingts lieues. C'est au milieu de cette scène, qu'oubliant un instant la fragilité du tissu qui nous suspendait dans le vague, nous nous levâmes dans notre nacelle pour contempler plus à loisir la nature qui s'offrait alors à nous dans toute sa majesté, et nous livrer à nos sensations, qui n'étaient que celles du bonheur et du plaisir. Nous jouissions d'un calme inconcevable, et nous n'éprouvions pas même ce craintif étonnement qui nous avait semblé devoir s'emparer de nous, surtout une première fois. Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on ressent est tellement au-dessus de ce que l'on connaît, et de ce que l'imagination même peut concevoir, qu'il faudrait créer des expressions nouvelles pour peindre un spectacle si nouveau : le génie seul pourrait en donner l'idée. Comment, en effet, décrire cette position

ravissante de l'homme suspendu mollement dans les airs par quelques cordages, et y voguant au milieu des vents et des nuages !

Dans cet horizon immense, terminé seulement par la faiblesse de notre vue qui se perdait dans le vague de l'air, nous voyions à une très-grande profondeur sous nos pieds, des masses énormes de nuages éclairés sourdement par le soleil, déjà prêt à se coucher. Ces nuages, un instant immobiles, découpés singulièrement, et formant par rapport à nous un immense plateau, nous présentaient l'image de ces champs de glace que les voyageurs rencontrent à une certaine latitude dans les mers polaires ; et lorsqu'un peu plus tard un courant d'air au-dessus duquel nous nous trouvions, vint à les entraîner en les portant du sud au nord-est, il nous sembla voir une vaste rivière chariant d'énormes glaçons.

Notre mouvement elliptique se continuait. Nous passâmes au-dessus du confluent de la Marne et de la Seine, que nous traversâmes alors une seconde fois au dessus du Port-à-l'Anglais. Nous reconnûmes Paris, que nous vîmes confusément à l'ouest

et presque au-dessus duquel nous croyions planer; il nous parut un losange de quelques pieds de longueur, au milieu duquel nous remarquâmes le cours de la Seine. En traversant la rivière, nous avions jeté cinq livres de lest, et nous montions alors assez rapidement en continuant avec lenteur d'être portés entre Choisy-le-Roi et Thiais, peu distans l'un de l'autre. La dilatation du gaz produite par la moindre pression de l'air ambiant nous fit bientôt recourir à notre soupape, que la sécurité extrême dans laquelle nous étions nous avait fait négliger: nous l'ouvrîmes; mais presqu'aussitôt que nous entendîmes le gaz sortir par cette ouverture une espèce de craquement dans le haut de notre machine nous fit présumer qu'une scissure venait de se faire. Nous descendîmes d'abord avec assez de lenteur jusqu'à la région inférieure; mais le gaz venant à se condenser par l'effet du froid et de l'humidité des nuages, qui s'étaient singulièrement épaisse depuis notre départ de Montjean, la descente s'accéléra. Dès que nous revîmes la terre, nous pûmes juger de sa vitesse à la manière dont les objets grandissaient à nos yeux. Nous jetâmes tout ce qui nous restait de lest, et nous touchâmes

le sol , entre Choisy et Thiais , dans le sillon d'une terre labourée sur laquelle nous bondîmes encore quelques instants.

Ma première idée avait été que la dilatation du gaz, qui gonflait le Ballon avec violence à l'instant de notre plus haute élévation , avait causé la déchirure que nous entendîmes se faire au - dessus de nos têtes ; mais en examinant depuis l'ouverture qui existe au Ballon , sa forme et sa position près de la soupape , j'ai acquis la presque certitude que ce fut la soupape elle-même qui fatigua le taffetas par la résistance qu'elle nous opposa quand nous voulûmes l'ouvrir , et qui l'obligea de se déchirer en cet endroit. Cet événement , joint à tous ceux auxquels les soupapes ont donné lieu déjà , m'a confirmé dans l'idée que j'avais de les supprimer complètement et de les remplacer par *le tube d'assurance ou appendice supérieur* que j'ai imaginé , et dont je me serais déjà servi si je n'étais pénétré de l'idée qu'on ne saurait apporter trop de précaution , trop de réserve dans les innovations d'un art qui devient dangereux dès qu'on s'écarte des sentiers battus.

J'avais emmené avec moi dans cette ascension

un jeune chien barbet caniche que j'ai nommé *Tolloch*. Mon intention, en enlevant ce petit quadrupède, était d'observer la respiration d'un animal tel que le chien dans un air beaucoup plus rare que celui de son atmosphère habituelle, et de la comparer à celle de l'homme placé dans les mêmes circonstances. Testu Brissy, en 1799, rendit compte à l'Académie des Sciences d'une ascension qu'il venait de faire dans les environs de Paris, et dans laquelle il se proposait un but à peu près semblable (*). Comme notre expérience se termina inopinément, je n'eus pas le tems de soumettre le chien aux épreuves auxquelles je le destinais ; néanmoins je pus observer qu'à la hauteur à laquelle nous atteignîmes, treize cents toises environ, il ne fut nullement affecté, si ce n'est de l'odeur du gaz qui sembla l'incommodeur un peu. Il mangea du sucre et mit plusieurs fois ses pattes sur le bord de la nacelle comme pour voir ce qui se passait en dehors.

(*) Dans sa nacelle, préparée à cet effet, il montait un cheval, à l'aide duquel il put acquérir la certitude qu'à un degré d'élévation dont il n'était nullement incommodé, le sang des grands quadrupèdes, apparemment moins fluide que celui de l'homme, s'extravasait dans leurs artères tuméfiées, et coulait par le nez et par les oreilles.

Étant à terre, je ne tardai pas à m'apercevoir que le ballon diminuait assez sensiblement de volume, néanmoins je n'avais pas perdu l'espoir de repartir seul et de continuer le voyage; mais ne trouvant rien dans le lieu où nous étions qui pût me servir de lest, et gêné d'ailleurs par la foule qui grossissait autour de nous, je pris le parti de nous faire conduire à Choisy-le-Roi, où nous fûmes accompagnés par un grand nombre d'habitans accourus des environs.

Arrivés sur la place de l'église de Choisy, je m'occupai à ôter de la nacelle tout ce qui me devenait inutile; je me débarrassai des instrumens brisés, des cordes, etc., pendant que M. Richard était entré dans une maison, où, faute de sable, il remplissait avec du grès quelques sacs de lest que je pouvais emporter encore. Cependant le tems se passait; le nuit était presque venue; le vent, qui s'était élevé, commençait à contrarier nos opérations, et un nouvel essai me montra bientôt l'impossibilité de réascensionner.

C'est donc à Choisy-le-Roi que s'est terminée cette première course aérienne, dont les impres-

sions vives et brillantes ne s'effaceront jamais de ma mémoire. L'accueil extrêmement obligeant que nous reçumes des habitans de Choisy-le-Roi, particulièrement de MM. H. Lubbert, Guillouet, instituteur, et de M^{me}. la marquise d'Aumont, que le hasard ramena à Choisy à l'instant où nous y entrâmes, adoucit le regret que nous éprouvions de terminer si promptement cet intéressant voyage. Nous restâmes jusqu'au lendemain chez M. Lubbert, dont l'accueil empressé et la conversation attachante nous ont laissé de bien flatteurs souvenirs.

DUPUIS-DELCOURT.

PROCÈS-VERBAUX.

DÉPART.

Nous soussignés, certifions avoir été témoins ce jour, à trois heures dix minutes, du départ de la flotille aérostatique montée par MM. DUPUIS-DELCOURT et J.-M. RICHARD. Les cinq Ballons, après une ascension rapide, ont été perdus de vue dans les nuages du côté de Paris.

Montjean, ce sept novembre mil huit cent vingt-quatre.

LE BARON DE MARGUERITTES ; A. M. CHERTEMPS DE SEÜIL, MARQUISE D'AUMONT ; NOÉMI ARMIT ; ANTOINETTE D'AUMONT ; LE BARON AMEDÉE DE MARGUERITTES fils ; CHARLES DE CHATILLON ; MENORET ; L. LUZARCHE ; LE DOCTEUR SAVARDAN ; PETIT ; DELABORNE ; VALLOT ; BUNTEX.

DESCENTE.

Nous soussignés, habitans de Choisy - le - Roi, et en absence de M. le Maire de cette Commune,

certifions avoir été témoins ce jour, à quatre heures cinq minutes, de la descente de la Flotille aérostatique partie de Montjean, montée par MM. DUPUIS-DELCOURT et RICHARD. Le chien placé dans la nacelle paraissait parfaitement calme. En foi de quoi nous avons délivré le présent.

Fait à Choisy-le-Roi, en la demeure de M. Lubbert, habitant de Choisy-le-Roi, ce sept novembre mil huit cent vingt-quatre.

GUILLOUET, instituteur; BEINSFELD, brigadier; H. LUBBERT; FOURNIER; ÉCALON, curé.

Vu à la mairie de Choisy,

GENTY, maire.